



Participation de GPS GRESIVAUDAN au Grand Débat National

PROPOSITION DE RESTITUTION DE NOTRE SOIREE DEBAT du mercredi 30 Janvier 2019

Le comité de pilotage tient à vous remercier pour avoir répondu spontanément à son invitation d'apporter une réponse commune au Grand Débat National. Nous vous proposons de trouver ci-après une restitution de l'organisation de ce débat et des propositions que nous avez collectivement formulées.

Nous vous proposons de les parcourir et de **nous faire part de vos remarques éventuelles avant le 28/02/2019**. A cette date nous ferons connaître cette restitution commune au nom de GPS GRESIVAUDAN sur le site officiel du Grand Débat ainsi que dans les cahiers de doléances de nos communes.

CONTEXTE

GPS (Groupe Progrès Solidarité) GRESIVAUDAN est une association qui a pour objet d'agir sur la politique locale

Il applique les idées humanistes et progressistes :

- ▶ la démocratie participative
- ▶ la solidarité sociale,
- ▶ le développement durable.

et se retrouve ainsi dans les quatre thèmes proposés par le gouvernement pour alimenter son grand débat national

Outre le devoir individuel citoyen de nourrir le champ des réponses à ce grand débat, GPS trouve l'opportunité de mettre en commun les réflexions de ses adhérents et sympathisants pour alimenter une plateforme commune de propositions.

ORGANISATION du DEBAT

- a. Répartition des participants en en 3 groupes pour les thèmes suivants du grand débat
 - i. La transition écologique
 - ii. La fiscalité et les dépenses publiques
 - iii. L'organisation de l'état et des services publics

- b. Organisation
 - Désignation d'un secrétaire de séance chargé de collecter les propositions pour être intégrées dans le futur compte rendu
 - En raison du temps imparti, il n'est pas prévu de restitution orale du travail des groupes
 - durée : 45 mn
 - si un thème majeur nécessite un approfondissement : il sera signalé par le secrétaire, afin que GPS puisse organiser une soirée débat « je m'informe, je me forme... » avec un spécialiste du domaine
- c. Le thème de « la démocratie et de la citoyenneté » orienté principalement sur les politiques locales sera traité en présence de tous les participants ; durée : une heure

Besoin d'approfondissements

Au cours de ce débat, vous avez pu aspirer à un besoin d'information complémentaire et vous avez suggéré d'approfondir avec GPS les sujets suivants :

- La fusion des communes de l'ancien SIZOV
- La création sur « le bassin de vie » (ancien SIZOV ?) d'une maison des services publics
- Un « je me forme, je m'informe » sur les différents statuts de la fonction publique : comment les faire évoluer ?
- Le projet de territoire de la CCG le Grésivaudan apparaît comme un ensemble de règles technocratiques mal connues et n'émanant pas directement d'une consultation citoyenne. Le groupe émet le besoin d'une présentation détaillée et contradictoire « je me forme, je m'informe » des grandes lignes de ce projet.
- Réfléchir sur un mode de fonctionnement pour plus de participation citoyenne au niveau local (communal, bassin de vie ?) : instance à créer ? généralisations des commissions extramunicipales ? expérimentation de tirage au sort pour régler un problème ou co construire le budget ?

Nous vous tiendrons informés des prochaines actions de GPS GRESIVAUDAN pour répondre à ces besoins et vous remercions chaleureusement pour votre présence citoyenne à ce débat.

Le Comité de Pilotage de GPS GRESIVAUDAN

Restitution des débats du thème « La transition écologique »

Méthodologie de travail : Nous avons délibérément choisi de privilégier des propositions concernant notre région.

- Présentation des suggestions de méthode
 - Lecture des 17 questions proposées pour le grand débat
 - Tour de table sur les 3 thèmes proposés par GPS
- Par manque de temps nous avons seulement travaillé sur les propositions des participants concernant 3 thèmes prioritaires :

THEME 1 : Les transports

Les problèmes de circulations dans la vallée du Grésivaudan deviennent très gênants pour les conditions de vie des habitants tout en créant d'importantes sources de pollution.

Aussi :

- Demande de la création de transport en commun en site propre sur les 2 rives de l'Isère dans la vallée du Grésivaudan.

Quelques propositions :

- Étude d'adaptation de la voie ferrée de la rive droite permettant une cadence adaptée à la demande ainsi que la création de nouvelles gares
- Étude d'une solution adaptée à la rive gauche comme tram sur pneu...
- Étude des connexions avec le réseau du centre de Grenoble
- Étude de systèmes permettant de relier efficacement les lieux de travail et d'habitat de l'agglomération
- Demande de favoriser des modes alternatifs de transport comme :
 - Vélo (électrique ou non) par des moyens comme :
 - incitations financières des employeurs
 - sécurisation des pistes cyclables
 - création de parking-garages à vélo sécurisés (par rapport aux vols, problème constaté pour les vélos électriques)
 - Inciter le covoiturage (aides des employeurs)
- Inciter les habitants du Grésivaudan à acheter local afin de diminuer les transports de marchandise sur longue distance
- Il serait intéressant d'étudier les exemples d'organisation de transport dans des pays comme les Pays Bas, le Danemark, la Finlande ou la Suède afin d'aider à trouver des adaptations pertinentes à notre situation locale.

THEME 2 : L'habitat

L'habitat de notre vallée devient plus ou moins adapté aux besoins des habitants.

Compte tenu de la demande et du contexte géographique, il est nécessaire d'adapter les logements et bâtiments existants et d'en construire d'autres.

- Adaptation :
 - Favoriser un diagnostic des logements : adaptation aux occupants, diagnostic énergétique, ...
 - Donner des aides pour améliorer les habitats (en fonction des revenus des habitants) pour diagnostics, travaux d'isolation, d'adaptation des systèmes de chauffages pour qu'ils soient plus efficaces et moins polluant
 - Inciter les entreprises et administration à améliorer les bâtiments et à minimiser les dépenses liées au chauffage et à l'éclairage

- Constructions :
 - Favoriser une densification raisonnée, adaptée aux différents contextes plus ou moins urbanisés de la vallée ou des zones de montagnes

THEME 3 : La gestion des déchets

- Favoriser la diminution des déchets à la source par l'éducation des consommateurs pour qu'ils achètent des produits sans emballages ou avec des emballages réutilisables, ...
- Eduquer les usagers au tri sélectif (actions des communes ou communautés de commune : formation, visite des centres de tri et déchetteries)
- Promouvoir des villes 0 déchets (voir exemples dans certains pays)
- Moduler le coût des traitements des déchets en fonction des quantités créées par chaque foyer, chaque entreprise et chaque administration.
- Favoriser le compostage (habitat individuel ou collectif)
- Améliorer les performances des centres de tri.

Restitution des débats du thème : « La fiscalité et les dépenses publiques »

Après une lecture rapide des points de la lettre d'Emmanuel Macron sur ce thème, les échanges s'engagent très vite autour de la fraude fiscale.

(Pistes de propositions avancées par le groupe de 9 participants : : quels impôts vous paraissent injustes ? Quelle utilité de l'impôt ? Quelle modification fiscale ? Niches fiscales ? Optimisation fiscale...).

Organisation par sujets abordés

AUTOUR DE LA CITOYENNETE

Besoin d'une présentation annuelle compréhensible par le plus grand nombre de l'utilisation de l'argent public. (A propos du document officiel de présentation de ce thème du GDN, il faut dénoncer la confusion dans la présentation de l'utilisation de l'impôt. En particulier, par l'intégration des retraites qui relèvent, elles, des transferts sociaux. Les impôts, eux, servent à des dépenses sans contrepartie).

Augmenter la citoyenneté par la **participation de tous via un impôt symbolique.**

FRAUDE FISCALE

- Fraude fiscale au niveau national : **réorientation immédiate des fonctionnaires** « libérés » par le prélèvement à la source vers la fraude fiscale et sa limitation.
- Au plan judiciaire, **faire sauter le verrou de Bercy** qui permet l'intervention de particuliers pour l'évitement du pénal : c'est une question d'égalité des citoyens
- **Stopper les délocalisations fiscales.**
- Préoccupation de tous pour la possibilité d'une avancée européenne pour la réduction des paradis fiscaux européens.
- Nécessité de renforcer le soutien citoyen à l'action européenne pour la taxation des GAFA

JUSTICE FISCALE ET REDUCTION DES INEGALITES

- **Revoir la grille des impôts sur le revenu** : élargir la « cible », ajouter une ou deux tranches vers le haut pour une participation plus juste. Participation de tous via un impôt symbolique en complément de la création de ces tranches supplémentaires.
- **Baisser certains salaires, certains émoluments ou avantages à vie qui sont choquants** (comme bien des avantages des anciens présidents). – Stopper les retraites chapeaux

LA QUESTION DES TAXES

- **Taxe carbone** pour les déplacements en avion ? L'idée se heurte au problème du rôle de chaque Etat qui conduit à des « délocalisations » pour le règlement des billets.
- La suppression complète de la taxe d'habitation (injuste, inégalitaire : OK) : la question de la compensation relative aux revenus les plus élevés renvoie à la proposition concernant l'ajout de tranches fiscales supérieures... Mais on peut se demander quel sera l'effet sur les communes elles-mêmes de la redistribution venue « d'en haut » car il semble qu'à terme cela pèserait sur la capacité d'investissement des communes et intercommunalités ?

– Réduction ou annulation du **taux de TVA sur les produits de première nécessité** ? si le groupe semble à priori favorable à cette proposition, il ne la retient pas : l'expérience de la restauration qui n'a provoqué ni embauche, ni baisse de prix, montre bien comment le gain pour le consommateur est vite transformé en transfert de marges.

– **Taxations de dépenses de loisir** qui resteraient « faibles » en relation au montant des dépenses correspondantes ! : billets d'avion, séjour dans les communes, locations ... Quelles possibilités ? **Taux de TVA supplémentaire sur les dépenses de luxe.**

– Le retour de l'éco-tax, alors qu'elle est effectivement en place dans d'autres pays est évoqué...

ENTREPRISES ET SALARIES

– Pour le **taux d'imposition des sociétés**, mettre un **bonus lié à l'investissement.**

– **Favoriser l'entreprise privée qui pratique une répartition des bénéfices profitable à l'investissement et à l'actionariat salarial** (par exemple répartition dans les proportions du type (1/3, 1/3 et 1/3 pour les actionnaires). Participation ou intéressement des salariés ont des effets objectifs sur la dynamique de l'entreprise !

– **Stopper les retraites « chapeaux ».**

– Une proposition pour le **rôle de Pôle emploi** : gérer seulement les chômeurs car pour les entreprises, les boîtes d'intérim font mieux. Désaccord au sein du groupe en raison du rôle de Pôle emploi pour des publics fragiles, pour l'insertion professionnelle.

Restitution des débats du thème : l'organisation de l'Etat et des services publics.

Il nous a semblé indispensable de dissocier les propositions concernant l'Etat de celles concernant les collectivités locales

Au plan national

- Les procédures administratives sont trop nombreuses et complexes et découragent les citoyens : Il faudrait amplifier la dynamique de simplification administrative
- Pas de réelle décentralisation des pouvoirs (les services de l'état gardent la maîtrise décisionnelle)
- Manque de service public : demande au citoyen de faire une partie des démarches par internet. Il faudrait systématiser la création de « maisons de service public » de proximité pour assister les citoyens dans leurs démarches
- Pléthore de comptabilités publiques avec une trop grande trop grande étanchéité entre les fonctions
- Rénover le statut des fonctionnaires notamment en limitant dans le temps leur affiliation (comme pour les militaires) doivent être aménagés dans le sens d'une meilleure adaptation à la mobilité, favoriser une meilleure mobilité par exemple entre fonctionnaires de l'état et les fonctionnaires territoriaux

Au plan local

- Malgré la réforme sur la décentralisation, le millefeuille des organisations territoriales persiste (nécessité de repréciser les compétences de chaque collectivités)
- Augmentation du nombre de fonctionnaires avec la création des communautés de communes, avec la création de grandes régions alors qu'on attendait une mutualisation permettant de réduire les coûts ; il conviendrait de favoriser la mobilité des fonctionnaires des différentes fonctions publiques entre elles (passage de la fonction publique d'Etat à celle des collectivités territoriales ou à l'hospitalière)
- Suppression des communes de moins de 5000 habitants : au plan local nous devons étudier la possibilité de fusionner les communes de l'ancien SIZOV dans le sens d'une meilleure efficacité administrative
- Démocratie intercommunautaire défailante : elle entraîne une coupure avec le citoyen alors que les communautés de communes acquièrent de plus en plus de compétences : il est urgent d'envisager l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel.

Restitution des débats du thème : Démocratie et citoyenneté

Ce thème est considéré comme prioritaire en regard des valeurs de GPS GRESIVAUDAN, aussi nous avons décidé de débattre en réunion plénière avec plus de temps de discussion. Dans ce thème aussi nous distinguons deux champs de réflexion au plan local et national et les propositions recourent naturellement celles avancées dans le thème précédent.

Au plan national

- Le premier sujet d'interrogation lorsque l'on aborde la démocratie est de s'interroger sur la pertinence et l'acceptabilité de la démocratie représentative qui commande nos institutions. Assurer la transition en laissant une place au tirage au sort et en soumettant des décisions au vote indicatif à l'image de l'Islande et du Danemark
- Nos députés ne sont pas assez lisibles dans la représentation locale des citoyens. Il faudrait introduire une dose de proportionnelle dans le mode de suffrage de l'Assemblée Nationale
- Pas de consultation démocratique pendant la durée de la mandature des députés.
- La chambre haute du Parlement : le Sénat, élu au suffrage indirect n'offre pas le sentiment de représenter le peuple : son rôle est mal perçu, car il ne peut pas désavouer l'exécutif comme dans la constitution américaine. Faut-il le maintenir ?
- La durée du mandat de 5 ans de nos députés les éloigne du citoyen
- « Elu » n'est pas une profession : le renouvellement des représentants du peuple est insuffisant Renforcer la réglementation du cumul des mandats en nombre de mandats et en durée.
- La tranche d'âge des 30/40 ans n'est pas assez représentée dans la vie publique : il faudrait favoriser la possibilité pour de jeunes actifs (30ans-45 ans) de participer à la vie politique locale en leur permettant de dégager du temps dans leur entreprise (sans perte de salaire)
- Une consultation des électeurs pendant la durée du mandat, soit à date fixe (ex : mi-mandat) soit sur des thèmes « importants »
- Fixer une enveloppe de budget participatif à l'initiative du citoyen
- Favoriser le regroupement des communes pour soulager l'engagement des élus municipaux
- Associer les citoyens à la préparation du DOB (Débat d'orientation budgétaire) pour une co construction

Au plan local

- - les corps intermédiaires sont à favoriser pour associer le citoyen aux prises de décision : les Conseils de Développement des Intercommunalités devraient être renforcés et leur mode de fonctionnement plus accessible au citoyen
- Déficit démocratique dans les conseils municipaux : la minorité numériquement réduite ne peut être représentée dans les commissions dans lesquelles sont élaborées les propositions et la prise des décisions. Augmenter le nombre d'élus des minorités au sein des conseils municipaux
- Le nombre très élevé de communes ne se justifie plus avec le transfert croissant de compétences vers les communautés de communes
- Election des conseillers communautaires et du président de la communauté de communes au suffrage universel : pas de cumul maire/Président de communauté de communes ou métropole (possible conflit d'intérêt).
Renforcer la réglementation du cumul des mandats en nombre de mandats et en durée :